

Arrêt du Tribunal du 20 novembre 2018 — St. Andrews Links/EUIPO (ST ANDREWS)(Affaire T-791/17) ⁽¹⁾

[«*Marque de l'Union européenne — Demande de marque de l'Union européenne verbale ST ANDREWS — Motif absolu de refus — Caractère descriptif — Provenance géographique — Article 7, paragraphe 1, sous c), du règlement (CE) n° 207/2009 [devenu article 7, paragraphe 1, sous c), du règlement (UE) 2017/1001]*»]

(2019/C 25/52)

Langue de procédure: l'anglais

Parties

Partie requérante: St. Andrews Links Ltd (St. Andrews, Royaume-Uni) (représentant: B. Hattier, avocat)

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (représentant: K. Kompari, agent)

Objet

Recours formé contre la décision de la quatrième chambre de recours de l'EUIPO du 2 octobre 2017 (affaire R 93/2017-4), concernant une demande d'enregistrement du signe verbal ST ANDREWS comme marque de l'Union européenne.

Dispositif

- 1) *Le recours est rejeté.*
- 2) *St. Andrews Links Ltd est condamnée aux dépens.*

⁽¹⁾ JO C 42 du 5.2.2018.

Arrêt du Tribunal du 15 novembre 2018 — DRH Licensing & Managing/EUIPO — Merck (Flexagil)(Affaire T-831/17) ⁽¹⁾

(«*Marque de l'Union européenne — Procédure de déchéance — Marque de l'Union européenne figurative Flexagil — Usage sérieux de la marque — Article 18, paragraphe 1, second alinéa, sous a), et article 58, paragraphe 1, sous a), du règlement (UE) 2017/1001 — Forme qui diffère par des éléments n'altérant pas le caractère distinctif*»)

(2019/C 25/53)

Langue de procédure: l'allemand

Parties

Partie requérante: DRH Licensing & Managing AG (Zürich, Suisse) (représentant: S. Salomonowitz, avocat)

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (représentants: W. Schramek et M. Fischer, agents)

Autre partie à la procédure devant la chambre de recours de l'EUIPO: Merck KGaA (Darmstadt, Allemagne)

Objet

Recours formé contre la décision de la quatrième chambre de recours de l'EUIPO du 17 octobre 2017 (affaire R 2043/2016-4), relative à une procédure de déchéance entre DRH Licensing & Managing et Merck.